



MOT DE LA DIRECTRICE

Marie-Pier Fillion

Chers parents,

Alors que l'hiver s'installe doucement, transformant notre quotidien en un décor féérique, cette saison nous invite à ralentir, à savourer les petits bonheurs et à profiter pleinement des moments partagés en famille.

À l'école, nous avons le plaisir d'observer l'émerveillement des élèves devant les premières neiges. Leur enthousiasme, leur curiosité et leur résilience nous inspirent chaque jour. À l'approche des vacances, notre souhait est de leur offrir un environnement à la fois stimulant et réconfortant, propice aux apprentissages et aux souvenirs marquants.

Les prochaines semaines seront ponctuées d'activités enrichissantes, pensées pour éveiller leur intérêt et nourrir leur développement. Nous espérons qu'elles laisseront une empreinte positive dans leur parcours scolaire. Nous encourageons également chacun à profiter pleinement de la période des fêtes pour se reposer, se ressourcer et créer des souvenirs précieux avec leurs proches.

Nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre engagement et votre précieuse collaboration tout au long de l'année. Votre soutien contribue à bâtir un milieu scolaire bienveillant et porteur de sens pour vos enfants.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de très belles vacances, empreintes de douceur, de sérénité et de moments lumineux.

Ensemble, poursuivons notre mission éducative avec cœur, pour faire de la nouvelle année une aventure riche en découvertes, en réussites et en épanouissement pour tous nos élèves.



Grande collecte de denrées alimentaires – 3 décembre

Joignez-vous à nous pour soutenir **Le Relais**, un organisme communautaire qui vient en aide aux familles de notre ville.

📍 **Où ?** Devant le bureau de notre technicien en loisir, à la cafétéria

🕒 **Quand ?** De 9h15 à 9h40

Pourquoi participer ?

- **2 denrées :** Votre enfant pourra porter une tenue de son choix, tant qu'elle respecte les règles de décence et ne comporte aucun message haineux ou inapproprié.
- **5 denrées ou plus :** En plus du privilège vestimentaire, votre enfant sera automatiquement inscrit à un tirage exclusif avec de magnifiques prix à gagner !

👏 Les enseignants seront présents pour accueillir vos enfants avec le sourire et recueillir vos généreux dons.

✨ Ensemble, faisons une différence !

Mobilisons-nous pour soutenir les personnes dans le besoin et faire rayonner les valeurs de solidarité qui nous tiennent à cœur.

👉 **Petit rappel :** Les zones habituellement couvertes doivent l'être par la tenue choisie.



🙏 Merci de contribuer à cette belle initiative et d'apporter un peu de chaleur à notre communauté !

FERMETURE DU CSSMI POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

La période des Fêtes est un moment privilégié pour passer du temps avec vos proches.

Ainsi, le centre administratif et les établissements fermeront leurs portes du 22 décembre au 2 janvier inclusivement.

Savourez pleinement ce congé bien mérité et nous vous souhaitons de joyeuses Fêtes et une belle année 2026 !





NON à l'intimidation et la violence !

Dans le cadre de notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence, nous tenons à vous rappeler que tout geste d'intimidation ou de violence, qu'il soit verbal, physique ou psychologique, est strictement interdit au sein de notre établissement.

Ces comportements vont à l'encontre de nos valeurs et de notre engagement à offrir un milieu sécuritaire et respectueux pour tous les élèves. Aucune forme d'intimidation ou de violence ne sera tolérée et des conséquences sérieuses seront appliquées conformément à notre politique et aux règlements en vigueur. Nous vous invitons à discuter de ce message avec votre enfant afin de renforcer l'importance du respect et de la bienveillance dans notre communauté scolaire.

Merci de votre collaboration et de votre soutien dans cette démarche essentielle.

19 décembre

Journée thématique festive à l'école

Nous souhaitons vous informer qu'une journée thématique festive aura lieu à l'école. Pour l'occasion, les élèves sont invités à :

- Porter un pyjama confortable,
- Mettre un chandail de Noël,
- Ou encore adopter des couleurs festives comme le rouge ou le vert.

Cette activité se veut ludique et volontaire.

L'objectif est simplement de créer une ambiance chaleureuse et amusante pour tous.



IMPORTANT : Fin du service de concession alimentaire

Nous venons d'être informés que le service de concession alimentaire actuel prendra fin le 19 décembre.

Il sera donc nécessaire de prévoir la préparation de repas maison à compter de cette date, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Veuillez noter que nous sommes actuellement à la recherche de solutions pour assurer un service après les fêtes.

À moins d'avis contraire de notre part, le 19 décembre sera la dernière journée pour profiter du service de concession alimentaire, ce qui inclut l'achat de collations.

Par ailleurs, si vous avez acheté une carte repas veuillez vous assurer de la dépenser au complet d'ici le 19 décembre car elle ne sera plus valide à compter de cette date.

Nous sommes désolés des inconvénients que cette situation pourrait entraîner dans votre organisation familiale et espérons pouvoir vous proposer d'autres alternatives dans les prochaines semaines.

❄ Tempêtes et fermeture - 🧑 Où s'informer ?

Avec l'arrivée de cette nouvelle saison pourrait venir des conditions météo pouvant perturber nos activités scolaires. En cas de tempête de neige, de pluie verglaçante ou d'autres intempéries importantes, le CSSMI pourrait devoir fermer ses écoles, ses services de garde, ses centres de formation ou ses bureaux administratifs. La décision de fermeture est prise tôt le matin même, selon la situation observée sur le territoire.

Dès qu'une décision de fermeture est prise, le CSSMI diffuse l'informations sur :

1. Site Web des établissements – une alerte est affichée sur la page d'accueil
2. Site Web – une alerte apparaît dans le haut de la page d'accueil
3. Texto et courriel – pour les parents inscrits à l'alerte par texto
4. Facebook du CSSMI

Congé des fêtes

Veuillez noter que le congé des fêtes débutera le 20 décembre prochain, et ce, jusqu'au 5 janvier inclusivement.

Ainsi, les élèves seront de retour dès le 6 janvier pour entamer la deuxième partie de l'année.

Rappel important concernant les règles de transport scolaire

Nous souhaitons vous rappeler l'importance de respecter les règles liées au transport scolaire afin d'assurer la sécurité et la bonne organisation pour tous les élèves.

Il est strictement interdit aux élèves de changer de moyen de transport ou de trajet à leur convenance sans avoir obtenu l'autorisation préalable du service de l'organisation scolaire.

Ces règles sont essentielles pour garantir la sécurité des enfants et éviter toute confusion lors des déplacements.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre vigilance.

*Bon mois de
décembre!*